

Expulsion de l'écrivain Abdelmoumen DIOURI - Intervention de Mme BULTOT, Adjointe

Mme BULTOT : Afin de dissiper tout malentendu, je voudrais préciser que la main anonyme qui a déposé les libres propos de Jean-Marie BRESSAND à votre place n'est autre que l'Alternative Rouge et Verte dans la mesure où je ferai une interpellation à M. le Maire sur ce sujet en fin de séance et afin que vous ayez les éléments d'information qui émanent d'une personnalité importante bisontine.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Que nous connaissons bien ! C'est donc vous qui avez fait déposer ce texte de Jean-Marie BRESSAND, qui est l'expression d'un comité de défense. J'aurais souhaité que ce soit quand même précisé au moment où il a été déposé. Vous pouvez distribuer ce que vous voulez mais je pense qu'il est bon de le préciser préalablement.

Dont acte.